

Les fosses à l'ours en Haute-Savoie

Jean-Pierre Courtin

Citer ce document / Cite this document :

Courtin Jean-Pierre. Les fosses à l'ours en Haute-Savoie. In: Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie, n°1-2/1983. pp. 31-46;

doi : <https://doi.org/10.3406/mar.1983.1197>

https://www.persee.fr/doc/mar_0758-4431_1983_num_11_1_1197

Fichier pdf généré le 31/08/2018

Les fosses à l'ours en Haute-Savoie

« L'ours est partout un homme déguisé »
LEROI GOURHAN

Sur l'ours en Savoie — aux beaux temps de l'ours, il n'y avait qu'une Savoie —, il reste des récits, une mémoire vivante de seconde et surtout troisième main, qui a sans doute beaucoup dérivé, quelques squelettes et spécimens empaillés (Château de Giez, Muséums de Genève et d'Annecy), une toponymie fréquente (combe à l'Ours, pas à l'Ours, etc.).

Mais un seul témoin est présent, inscrit dans le terroir, monument historique en creux, discret et presque oublié : la trappe, la fosse que l'on bâtissait sur le passage présumé du fauve pour le capturer.

Nous avons donc abordé l'histoire de l'ours par ce signe concret, captivant, quand il s'agit sur renseignement de le découvrir, émouvant à explorer. Témoin qui nous apprend peut-être quelque chose sur cette relation de concurrence à la fois cordiale et sans merci, de complicité ennemie qu'ont toujours entretenu l'homme rural et l'ours, la malice et la force du fauve lui assurant de toute façon le respect, peut-être une sorte d'humanité délivrée par celui qui allait l'éradiquer des Alpes françaises (1).

Notre champ d'étude est le département de la Haute-Savoie (cf. *Carte*) et, par extension naturelle, la zone frontalière suisse des montagnes du Chablais, ainsi que le massif des Bauges savoyard. Nous avons visité onze fosses dont neuf nous paraissent indiscutablement des fosses-pièges à ours et deux sont probables sans offrir, malgré une situation très favorable, une « lisibilité » absolue (cf. *Tableau*).

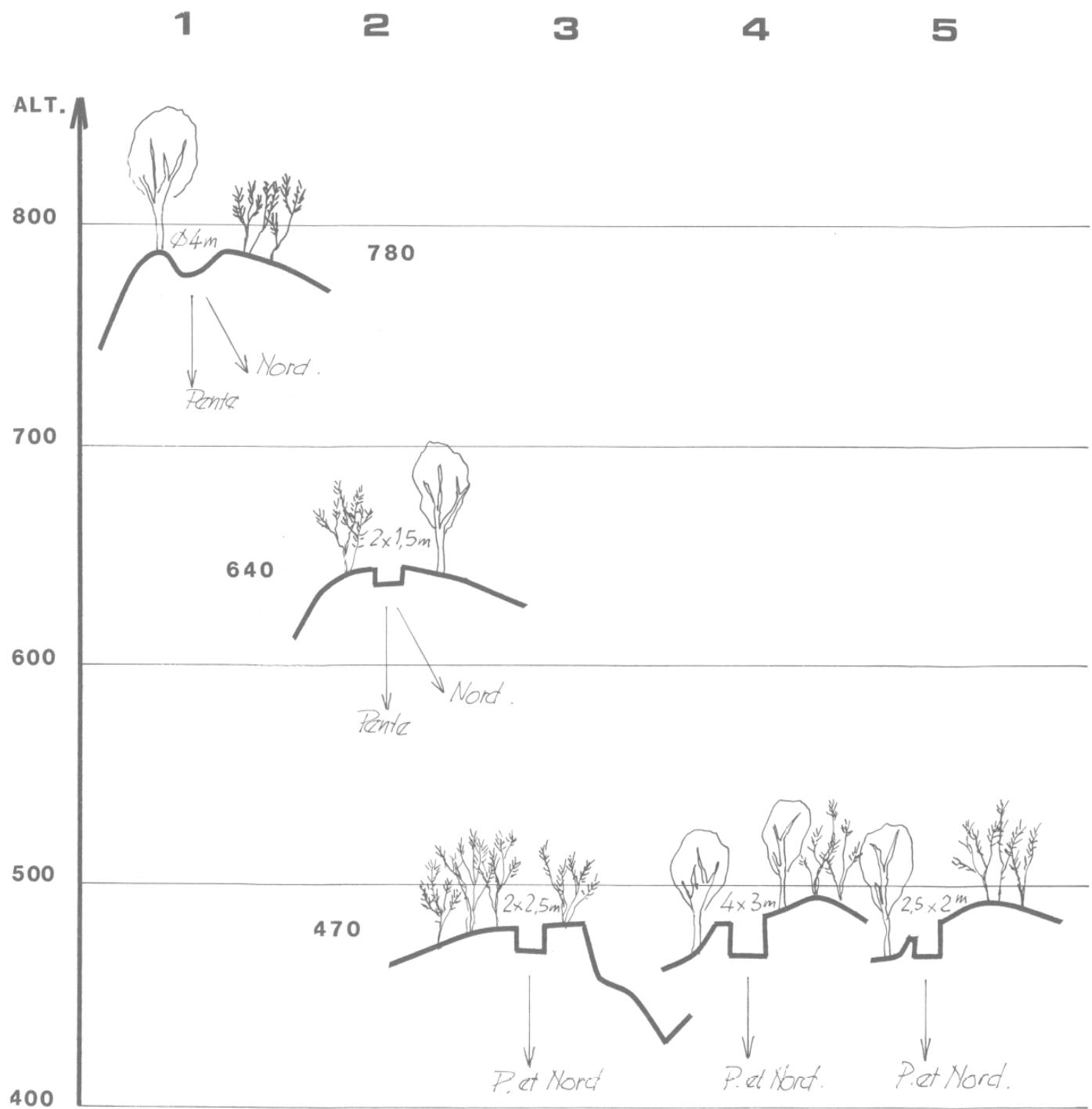
Le groupe des Bauges donne trois sites assez connus, dont un seul, Montengelier, est cité dans un texte (2), et un autre mentionné au plan terrier de la Réserve Nationale de Chasse des Bauges. Ce sont des monuments de pierre plus au moins nobles : pierres taillées en gros blocs, pierres jointoyées, pierres sèches.

Le groupe du Chablais comporte, sur les pentes boisées qui plongent dans le Léman, entre Meillerie et Saint-Gingolph, une « batterie » de quatre, peut-être

(1) Ayant demandé à Denis Chevallier, ethnozoologue dauphinois et aujourd'hui attaché à la Mission du Patrimoine Ethnologique au Ministère de la Culture, de nous aider à recueillir les « histoires d'ours » à la fois pour une campagne de sauvetage de la mémoire encore existante et pour alimenter nos programmes d'explication du milieu dans les réserves naturelles (notamment à Sixt et Vacheresse), nous avons eu connaissance de ces fosses-pièges. Il m'a convaincu d'aborder l'ours par cette entrée particulière peu ou pas explorée, les récits ne faisant alors que concourir à la recherche principale. Malheureusement, d'autres obligations ne lui ont pas permis de participer au-delà des premières enquêtes.

(2) SERAND, 1935, cf. *Bibliographie*.

1. LES FOSSES DU GROUPE LEMANIQUE - MODELE DU BOIS



VILLAGE	LES PLANTETS	LES PLANTETS	BRET	BRET	BRET
DISTANCE	600M	300M	80M	150M	200M
VUE DIRECTE	INCERTAINE	INCERTAINE	OUI	OUI	OUI

Dessins Jean-Claude LOSSON.

cinq fosses d'un autre type. De dimensions plus vastes, creusées dans les placages glaciaires où s'est installé le châtaignier, elles étaient palisées avec des pieux de bois (un seul témoin, indiscutable, dans la fosse n° 4).

Entre ces deux groupes, quelques jalons : les fosses de La Solitude en val de Dranse (n° 9), du Raffour à Sixt (n° 10), vallée du Giffre, du modèle bâti en pierres, celle des Sambuys sur Petit-Bornand (n° 11). Une autre fosse signalée à Sixt et peut-être un autre groupe dans la vallée du Risse n'ont pu être repérés (3).

Malgré des contacts multiples, directs ou indirects, d'une part avec les spécialistes locaux ou régionaux (4), d'autre part avec les familiers et habitants de la montagne, nous n'avons pu aller au-delà dans l'inventaire. Nous sommes cependant persuadés tenir, avec ces neuf spécimens indiscutables, un mode ancien et très répandu de capture de l'ours (5). Il en est bien d'autres, plus ou moins comblés ou occultés, à coup sûr oubliés, dans les montagnes de Savoie (6).

Modèle du bois, modèle de la pierre

On croit pouvoir rattacher les fosses inventoriées à deux types principaux : celui du bois, celui de la pierre.

Les fosses de Locum et de Brêt (groupe lémanique, cf. *Fig. 1*, profils de situation) (7) sont creusées dans un sol tendre, largement ouvertes : cercle de 4 m de diamètre à Locum (n° 1), rectangle de 2 m sur 2,50 m à Brêt (n° 3 et 5), de 3 m sur 4 m à Brêt (n° 4). C'est cette dernière qui nous fournit le témoin indispensable : un pieu, cuit par le temps mais en place, reste d'une technique par étais en bois. On ne pouvait assurer autrement la tenue des parois dans les placages glaciaires à faible cohérence.

Cependant, le fauve, libre de ses mouvements, pouvait s'élancer contre les parois, grimper aux pieux et l'on avance ici l'hypothèse que le système était complété par des pieux acérés plantés sur le fond, destinés à blesser et immobiliser la bête. M. Renaud, lieutenant de louveterie et grand connaisseur de la faune, aurait ainsi découvert des restes de bois d'if acérés dans la fosse de Petit-Bornand (n° 11), renforçant ainsi son authenticité ; et M. Curdy nous a entretenu sans autre précision du bois d'*arce* (if en patois) utilisé pour la confection des fosses. Seule la fouille soigneuse des fosses lémaniques pourrait permettre d'étayer l'hypothèse.

Les fosses 6 à 10 sont bâties en pierre, parfois à partir et en surélévation d'une faille naturelle : Montengelier (n° 7) Les Tailles (n° 8). Cette dernière laisse voir

(3) Le folkloriste Georges Amoudruz avait repéré des fosses-pièges à ours dans la vallée du Risse sur Onnion et Mégevette. (Com. pers. de J.-J. PITTARD, sept 1982 ; cf. *ID. « Le Salève souterrain »,* dans « Tribune Editions »). M. Crettaz, conservateur du fonds Amoudruz au Musée d'Ethnographie de Genève et Mme Détraz n'ont pu retrouver les notes et documents correspondants.

(4) Comm. pers. de M. J. Combier, Directeur des antiquités préhistoriques à Lyon ; com. avec M. J.-P. Ginestet, qui ne connaît pas de fosses-pièges, notamment dans la région de Thônes ; divers documents (communiqués par J.-J. Pittard), dont le modèle du piège Molinié, trappe en bois en élévation du type labyrinthe, à dresser près des bergeries.

(5) Mode ancien ou très ancien, d'après l'article de P.-H. PLANTAIN (cf. *Bibliographie*) : « Certains chasseurs de Chine et de Mongolie ont quant à eux perpétué la vieille technique préhistorique des hommes de Néanderthal, celle de la fosse. Profonde d'environ 4 m, ils la garnissent au fond d'un pal très pointu et durci au feu. Ils la recouvrent ensuite de branchages et de feuilles qui dissimulent son ouverture. Ces fosses sont creusées sur les chemins et les sentiers tracés par les allées et venues des ours. Elles sont parfois complétées par un appât qui attire l'animal rôdant aux environs ».

(6) Pour la Suisse voisine, cf. N.D.L.R., en fin d'article.

(7) Elles nous ont été révélées par M. Curdy, enfant d'une ancienne et nombreuse famille de Brêt, montagnard perspicace et infatigable à 75 ans, qui sut tout exploiter de ce pays entre ciel et eau (il fut aussi pêcheur professionnel sur le Léman). Pour les autres fosses, cf. liste des informateurs, in *Tableau*.

Inventaire des fosses

N°	Lieu-dit	Commune	Situation 1/50 000	Observations	Sources orales
1	Locum	Meillerie	Thonon — Châtel 6° 45' - 46° 23'		M. CURDY et A. JACQUIER, par M. MICHOUUD
2	Locum	Meillerie	id.		M. MICHOUUD
3	Brêt	St-Gingolph	Thonon — Châtel 6° 46' - 46° 23'	Incertaine ; sans doute très ancienne ; remplacée par 1	M. CURDY, par M. MICHOUUD
4	Brêt	St-Gingolph	id.	Présence d'un étai en bois	id.
5	Brêt	St-Gingolph	id.		id.
6	Crêt Lacha	Doussard	Annecy — Ugine 6° 14' - 45° 45'	Petites pierres jointoyées	J. SALLAZ, par M. GERFAULT
7	Montengelier	Faverges	Annecy — Ugine 6° 15' - 45° 44'	Pierres de taille ; anneau scellé	M. GERFAULT et F. MARION
8	Les Tailles	Clermont (Savoie)	Albertville 6° 17' - 45° 38'	Pierres sèches sur faille	G. RUFFIER-LANGE, par M. GERFAULT
9	La Solitude	Bonnevaux	Thonon — Châtel 6° 41' - 46° 18'	Pierres sèches	E. MAXIT et E. IMPIGNI ; D. CHAMPON et LAZARETH
10	Le Raffour	Sixt	Cluses 6° 46' - 46° 3'	Pierres sèches	Découverte C. et D. ABRY, confirmée par L. BIORD et E. REYMOND
11	Sambuys	Petit-Bornand	Annecy — Bonneville. 6° 23' - 46° 2'	Non conforme aux types de base. Présence de pieux en if acérés (?)	M. RENAUD et L. MISSILLIER
12	Le Pelly	Sixt	Cluses 6° 50' - 46° 4'	Tradition orale ; non encore repérée	Mme M.-L. REYMOND, par ABRY
13	Le Risse	Onnion et Mégevotte	Samoëns-Pas-de-Morgins. 6° 29' - 46° 12'	Notes de G. AMOUDRUZ (non retrouvées)	

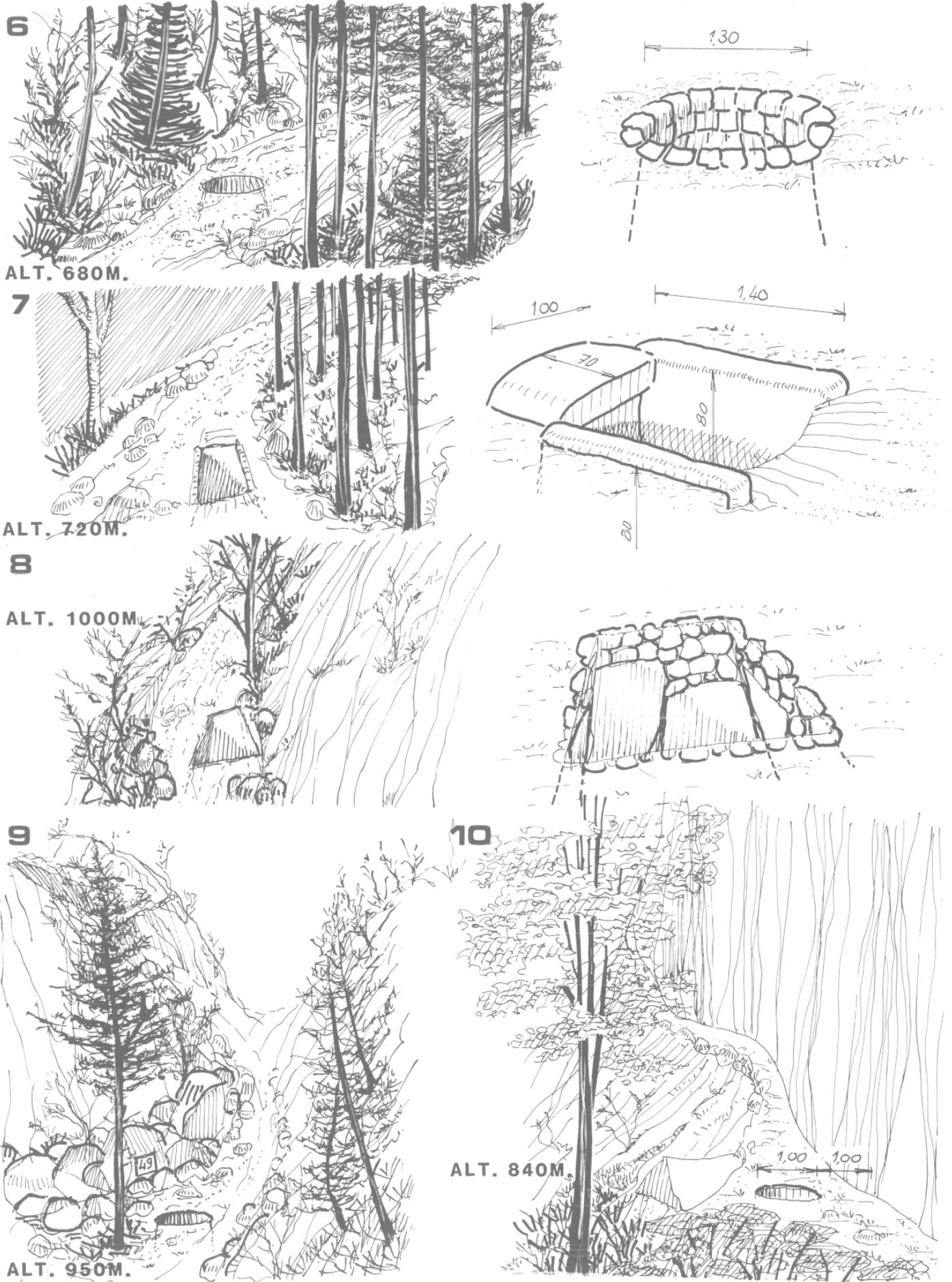
très nettement la maçonnerie en pierres sèches en prolongement des dalles naturelles. Le travail pouvait être plus riche : pierres soigneusement maçonées à Crêt Lacha (n° 6), lissage de mortier, dalles taillées impressionnantes à Montengelier (n° 7). Tantôt circulaire (n° 6, 9, 10), tantôt quadrangulaire (n° 7, 8), la « gueule » a des cotes remarquablement constantes de 1 m à 1,30 m. Quoique seule ait pu être entièrement dégagée la fosse de Montengelier, les sondages semblent montrer une égale constance de la profondeur, autour de 3,50 m. Notons que l'exiguïté de l'entrée nous apporte déjà la présomption qu'il fallait appâter. Enfin, caractéristique fondamentale, le profil est celui d'une poire ou d'une pyramide tronquée, toujours surplombant pour assurer la prise. Même habile grimpeur, l'ours ne pouvait s'extraire d'un trou surplombant de plus de 3,50 m de profondeur (schéma de situation et détails, *Fig. 2*).

Les deux modes de construction semblent témoigner d'une adaptation aux conditions locales dans le sens d'une meilleure économie des moyens. On peut s'étonner cependant de la fosse n° 6 de Crêt Lacha, impeccablement bâtie et jointoyée en petites pierres dans un terrain meuble et profond. Il faut y voir sans doute plus une pesanteur technique que l'appartenance à une civilisation de la pierre des Pré-alpes calcaires opposée à une civilisation lémanique du bois.

Situation sur les passages

Les fosses de Crêt Lacha (n° 6), Montengelier (n° 7), Les Tailles (n° 8), La Soli-

2. LES FOSSES DES BAUGES ET LES AUTRES - MODELE DE LA PIERRE



tude (n° 9) sont creusées sur (ou tout contre) un chemin principal. Celles de Brêt (n° 3 à 5) sont à une distance du chemin ou sentier de 10 à 20 m ; elles sont en outre situées, comme celle de Locum, en position haute sur un cheminement d'arête naturel aux animaux, tandis que Sixt (n° 10) est aussi sur le passage, mais en pied de falaise. Au-delà de la commodité d'accès (pour la surveillance, l'entretien et l'acheminement des prises éventuelles), la situation des fosses confirme que l'ours empruntait volontiers les chemins tracés par l'homme dans la forêt — eux-mêmes tracés sans doute à l'origine de la pénétration de la forêt par l'homme, sur les premiers sentiers créés par les animaux. Les récits fréquents du bûcheron, se trouvant nez à nez avec l'ours, chacun déguerpissant au plus vite de son côté sont en effet plausibles : pourquoi l'ours aurait-il cherché la difficulté et parfois l'impossible ? « La loi du moindre effort régit les animaux : ils suivent les chemins » nous disait M. Gerfault, ancien garde-chef des Bauges (8).

La tentation d'établir une distinction entre les fosses situées « sur le passage » et celles « en site constraint » telles Les Tailles (n° 8), Sixt (n° 10), doit être refoulée. C'est la fréquentation habituelle « publique » de l'ours qui a guidé l'implantation des fosses sur les chemins communs à tous les usagers de la forêt et parfois sur les voies propres du fauve (mais qui sont aussi parfois celles de l'homme) : cheminements sur les points hauts ou le long des obstacles naturels (*Fig. 1*).

En vue des hameaux ou chalets d'alpage

Se tromperait fort qui croirait que les pièges à ours étaient disposés au coeur des forêts profondes, dans le domaine retiré du fauve. Il fallait surveiller, pouvoir donner l'alerte très vite en cas de prise, pour ne pas laisser à la bête une chance de réchapper, ne pas perdre, avec la mort de l'animal prisonnier, un précieux poids de viande qu'on pouvait conserver au saloir.

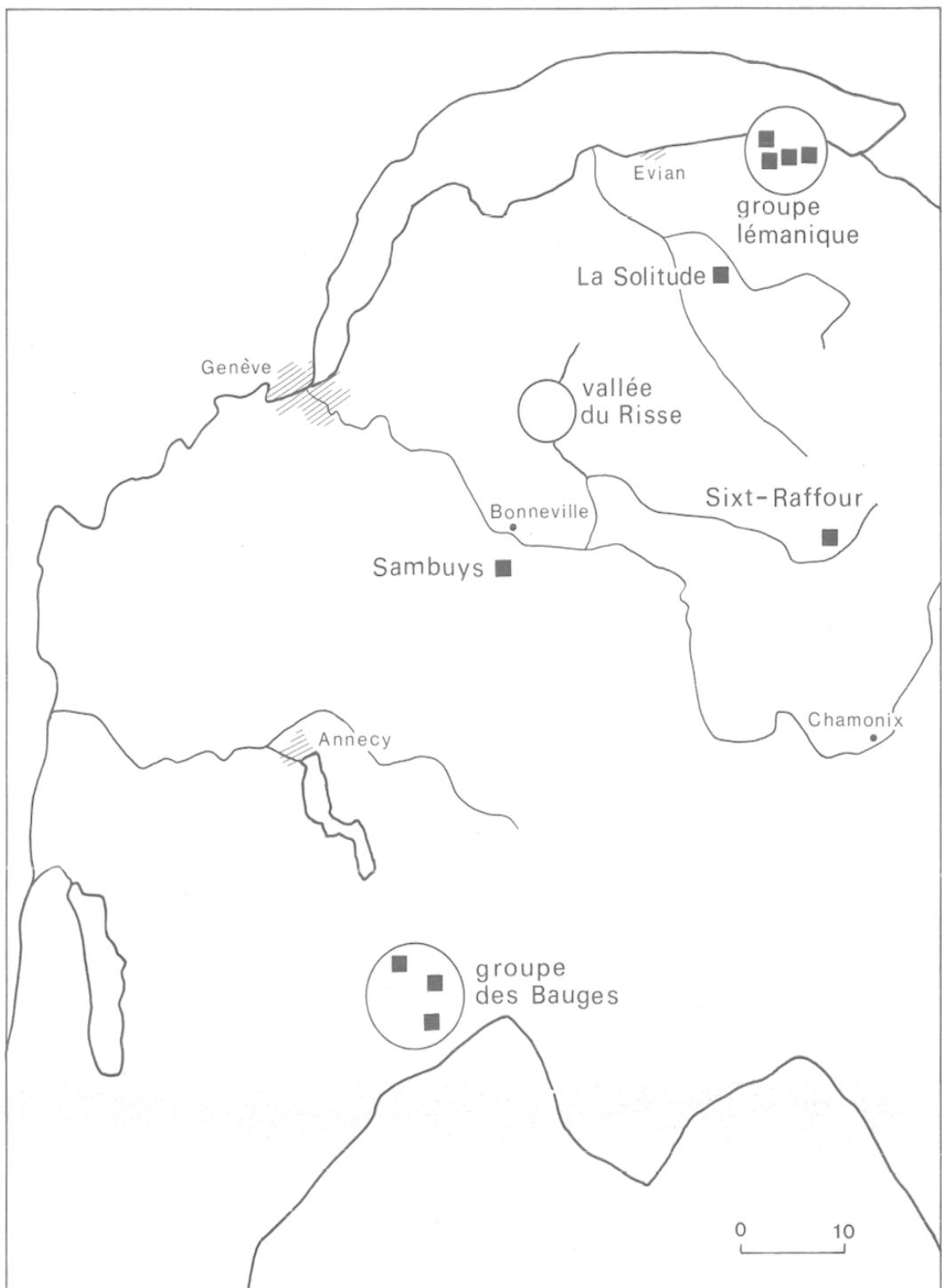
Les fosses de Brêt (n° 3, 4, 5) et de Montengelier (n° 7) sont situées à une distance de 70 à 150 m de fermes habitées toute l'année jusque vers les années 1920. Celles de Locum (n° 1), de Crêt Lacha (n° 6), des Tailles (n° 8) sont en vue directe d'habitation qui étaient alors permanentes.

La végétation, au moins au cours des 18^e et 19^e siècles, était bien moins développée qu'aujourd'hui, l'homme exerçant une pression très forte sur la forêt pour bâtir, se chauffer, récolter les litières et parfois le fourrage d'hiver. On peut penser que par la suite, pour rendre opérant les systèmes d'alerte plus ou moins sophistiqués, des élagages périodiques étaient pratiqués pour dégager les axes de vue.

Ainsi, la localisation des fosses, comme leur situation sur les chemins, témoigne de cette disposition de l'ours à s'approcher des hommes. Comme en Yougoslavie aujourd'hui, où il vient la nuit dans les vergers des maisons forestières, il vivait chez nous en intime concurrence avec la société rurale traditionnelle. Il maraudait les vergers, grimpant aux arbres fruitiers pour faire sa récolte :

Un ours venait le soir manger les fruits d'un gros poirier sur lequel il grimpait. Pour s'en débarrasser, le propriétaire attacha plusieurs sonnettes au sommet du poirier et disposa autour du tronc des herses, les dents tournées en haut. La nuit suivante, l'ours vint pour satisfaire sa gourmandise. Il passa aisément entre les pointes des herses et se hissa sur l'arbre. Mais, lorsqu'il voulut saisir les poires, les sonnettes carillonnèrent. Effrayé, il se laissa choir sur les herses et se perça le ventre (SERAND, 1935, p. 86, cf. *Bibliographie*).

(8) Informateur avisé et discret, connaisseur « imbattable » de son massif, il nous a véritablement mis le pied à l'étrier pour cette recherche.



Carte réalisée par Robert CHANAUD.

Il lui arrivait même de vendanger pour son compte avant l'heure dite :

Par exemple, ils aimaient un peu trop les raisins qui mûrissaient, en face de Doussard et de Giez, dans les vignes du Bogon, des Murettes et de Mercier.

Pendant les nuits d'automne, lorsque gens et bêtes dormaient dans les villages, que le ciel était voilé de nuages, ils descendaient furtivement de leurs retraites, traversaient la plaine et allaient s'y gaver de raisins blancs ou noirs, sans se soucier si les « bans de vendanges » avaient été publiés par les gardes-champêtres (*Ibid.*, p. 83).

Sans parler des ruchers qu'il défonçait et des parcs à vaches et à chèvres qu'il attaquait.

Les fosses pouvaient donc être situées tout près des hommes, leur odeur n'étant alors aucunement suspecte au fauve.

Le problème des appâts

L'étroitesse de la gueule des fosses en pierre (1 m à 1,30 m, on l'a vu) peut laisser sceptique sur leur pouvoir de capture. De même, on imagine mal le fauve malin donner du pied dans les vastes pièges du groupe lémanique et basculer au trou sans avoir rien flairé. A fortiori, la méfiance du fauve devait-elle être en éveil si l'on tentait de la canaliser par des chicanes en branches, ce qui est parfois mentionné, notamment en bordure des prés et des parcs à bestiaux.

C'est par la gourmandise qu'on abusait Martin. Ainsi, dans les Bauges :

Au lieu-dit « Montengelier », sur le versant nord du mont de la Motte ou Petit Charbon, il y avait une fosse revêtue de murs, plus large en bas qu'en haut, destinée à leur capture. On en dissimulait l'ouverture avec des branchages sur lesquels on déposait du pain, du fromage ou des fruits servant d'appât. Un levier placé au fond de la fosse devait actionner une sonnette au moment de la chute de l'animal et prévenir les gens d'un chalet voisin (*Ibid.*, p. 85).

Jean Sallaz, d'une lignée de forestiers et chasseurs de Doussard, ancien garde de la réserve nationale des Bauges, parle, lui, d'un gâteau de miel ou mieux d'un cadre de couvain d'abeilles. On croit volontiers que la gourmandise du fauve pouvait le conduire à braver le piège, même connu de lui, pour avoir longtemps fréquenté ses parages.

Dans tous les cas, quels que soient le modèle et le site, les témoignages écrits et oraux confirment le bon sens. L'ours était trop malin pour tomber par hasard. Un plancher sommaire de branches plus ou moins cuites présentait dans ses entrelacs un plat de choix : petites poires vertes à l'automne, fromage, miel, couvain d'abeilles. Peut-être ne disposait-on cet appât qu'au moment des incursions publiques de l'ours, quand il était signalé par les bûcherons, les bergers ou quelque dégât sur le bétail. Et parfois sa gourmandise le perdait.

L'alerte

La fosse de Montengelier, seule citée dans les écrits consultés sur l'ours, était munie d'un dispositif d'alerte attesté par l'anneau de fer solidement scellé à un mètre de fond sur un des côtés de la fosse. On imagine qu'il fonctionnait comme renvoi pour une corde qu'actionnait la chute du prisonnier (ce fut aussi une fois un bûcheron tyrolien...) et qui transmettait son impulsion à une sonnaille : on n'a décelé



Fontaine en faïence, décorée sur les deux faces d'une scène de chasse à l'ours. Le décor est en camaïeu bleu (Faïence de La Forêt, Saint-Ours, Savoie, fin du XVIII^e siècle). Diamètre maximum 35 cm, hauteur 68 cm.

Coll. Musée-Château d'Annecy, échange Mme Dunant-Collomb. Phot. n° 65-413, cliché Musée-Château d'Annecy.

aucune trace du système extérieur à la fosse elle-même, ni sur les plus vieux arbres voisins, ni dans les structures du plus proche chalet situé à 150 m de là.

Mais M. François Marion, de Faverges, né en 1918, nous relatait dans une conversation de janvier 1982, en présence de M. Gerfault :

« Un fil de fer transmettait l'alerte à une sonnette à la ferme de Montengelier. J'ai vu la planche qui donnait l'alarme à mi-hauteur de la fosse et encore le fil de fer accroché au poirier [un vieux tronc de poirier est encore debout à 5 m de la fosse]. On appâtait avec les poires de ce poirier ». Et encore : « Une barricade obligeait l'ours à passer vers la fosse. En ce temps-là, c'était du pré ; il n'y avait pas de bois. Les sapins [désignation locale de l'épicéa] ont été plantés en 1936 ».

Le même système a-t-il été utilisé à Brêt pour la fosse la plus proche du hameau ? Nous n'en avons pas le témoignage ; pas plus, d'ailleurs, que pour les autres fosses, qui n'ont pas encore été fouillées.

Il est vraisemblable que pour les fosses en vue d'habitations permanentes, l'impulsion était donnée à une sorte de sémaophone bien en vue au-dessus du piège et qu'on surveillait depuis les plus proches chalets. Les piégeurs de chamois des Bauges, relayés par les gardes de la réserve nationale pour les reprises d'animaux vivants, utilisent un signe très visible — une tache à la peinture blanche sur un rocher par exemple — escamoté par le fonctionnement de la trappe. S'il est vrai que l'astuce des montagnards, fixée par la tradition, ne se perd pas tant qu'elle garde une possibilité de renouvellement, on peut admettre que la pratique actuelle nous renseigne sur les systèmes visuels anciens qui prévenaient de la capture.

Sans doute était-elle fort rare. M. Gerfault cite pourtant un ancien de Faverges, Emile Portier, mort en 1967, qui racontait que son père avait gardé une émotion forte de ses dix ans :

Il était à l'école lorsque les cloches ont retenti, lançant la rumeur vite répandue dans tout le village : « l'ours est pris à Montengelier ». On avait fusillé la pauvre bête, rasée dans un coin de la fosse. C'était donc dans les années 1880 - 1890.

Quant à François Marion, il pense que trois ours ont été pris à Montengelier.

*
* *

Ce fut une chance de connaître, pour point de départ (grâce à la compétence aimable de M. Gerfault), la plus belle des fosses à ours. Ce piège de Montengelier, véritable monument historique au défi du temps, réunit en effet le plus de témoignages écrits et oraux — sans doute mutuellement alimentés. Ceux-ci sont en outre techniquement assez précis.

A partir de là il était possible, en confiance, d'élargir l'enquête et d'obtenir un début d'inventaire, quelques constantes, une esquisse de typologie. Mais surtout, des hommes ont pu évoquer, autour de ces pierres mortes, leur société rurale traditionnelle dans son extrême économie de ressources et de moyens, et témoigner de l'impitoyable connivence entre son milieu et l'homme quand ce dernier relevait encore du néolithique, c'est-à-dire hier (9).

Jean-Pierre COURTIN,
Annecy

(9) Pour l'avenir, sachant que les besoins nouveaux portent la destruction ailleurs et permettent quelques gratuités, que l'homme et l'ours ont vécu côté à côté, se sont flairés et supportés, que l'ours en

N.D.L.R. — En ce qui concerne le Valais voisin, Mme R.-C. Schüle, ethnologue, a bien voulu nous communiquer les informations suivantes :

« Nous avons de nombreuses attestations de piégeage de l'ours dans nos régions. On le fait toujours avec une chèvre ou un mouton, mais exclusivement dans les étables de *mayens* (moyenne montagne) où, par un système ingénieux, la porte se referme, souvent en écrasant la bête. Les attestations sont du début du siècle passé. En effet, les chasseurs faisaient après — comme pour les loups — une tournée de quête ; et nous avons toujours, dans la permission délivrée par l'autorité, la description du mode de capture ».

Le piégeage par fosse proprement dite semble, lui, avoir été plutôt rare. En voici une attestation, pour Champex d'Alesse :

« Une petite montée [depuis les Follatères, en face de Martigny], et on entre sur le plateau de Champex, par une coupure dans les rochers ; c'est le seul passage depuis la plaine jusqu'à 1 774 m. Les animaux sauvages savent très bien l'utiliser. Sur le plateau où on débouche, on voit encore les restes d'une fosse qui servait de piège pour s'emparer des loups, des lynx et des ours. On y plaçait une chèvre vivante, la fosse était recouverte de petites branches, l'animal s'approchait, faisait un saut et tombait dans le trou profond d'où il ne pouvait pas ressortir ». (*Guide pédestre du Valais Central, rive droite*, par Dr Ignace MARIÉTAN, Berne, 1962, p. 18). Il est précisé par ailleurs (*Bull. de la Murithienne*, 1964) que cette fosse se trouve tout près du chemin (sans autres détails).



Fosse de Brêt (n° 4).
Photo J.-P. COURTIN.

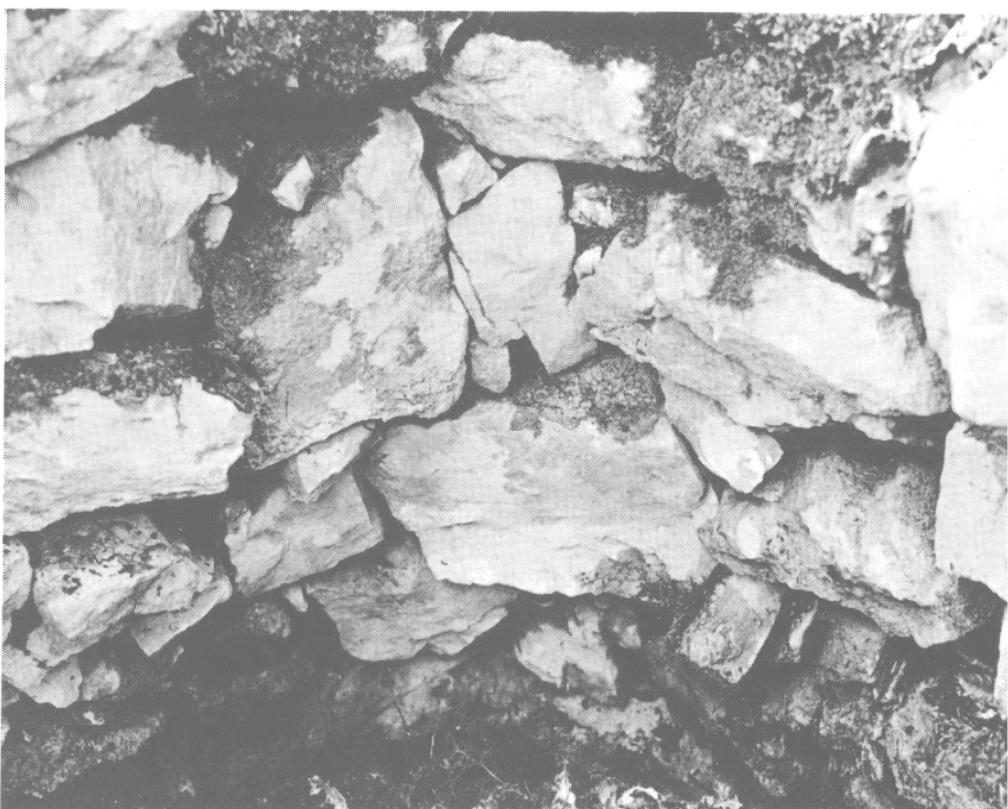
est mort mais par faute d'un besoin aujourd'hui éteint et d'une crainte maintenant détrônée, il n'est pas interdit de souhaiter le retour de « l'homme déguisé » et de rejoindre une fois l'optimisme indéracinable de R. Hainard le grand graveur, zoologiste, humaniste auquel je dédie, parvenu à cette conclusion inattendue et nécessaire, cette modeste enquête.

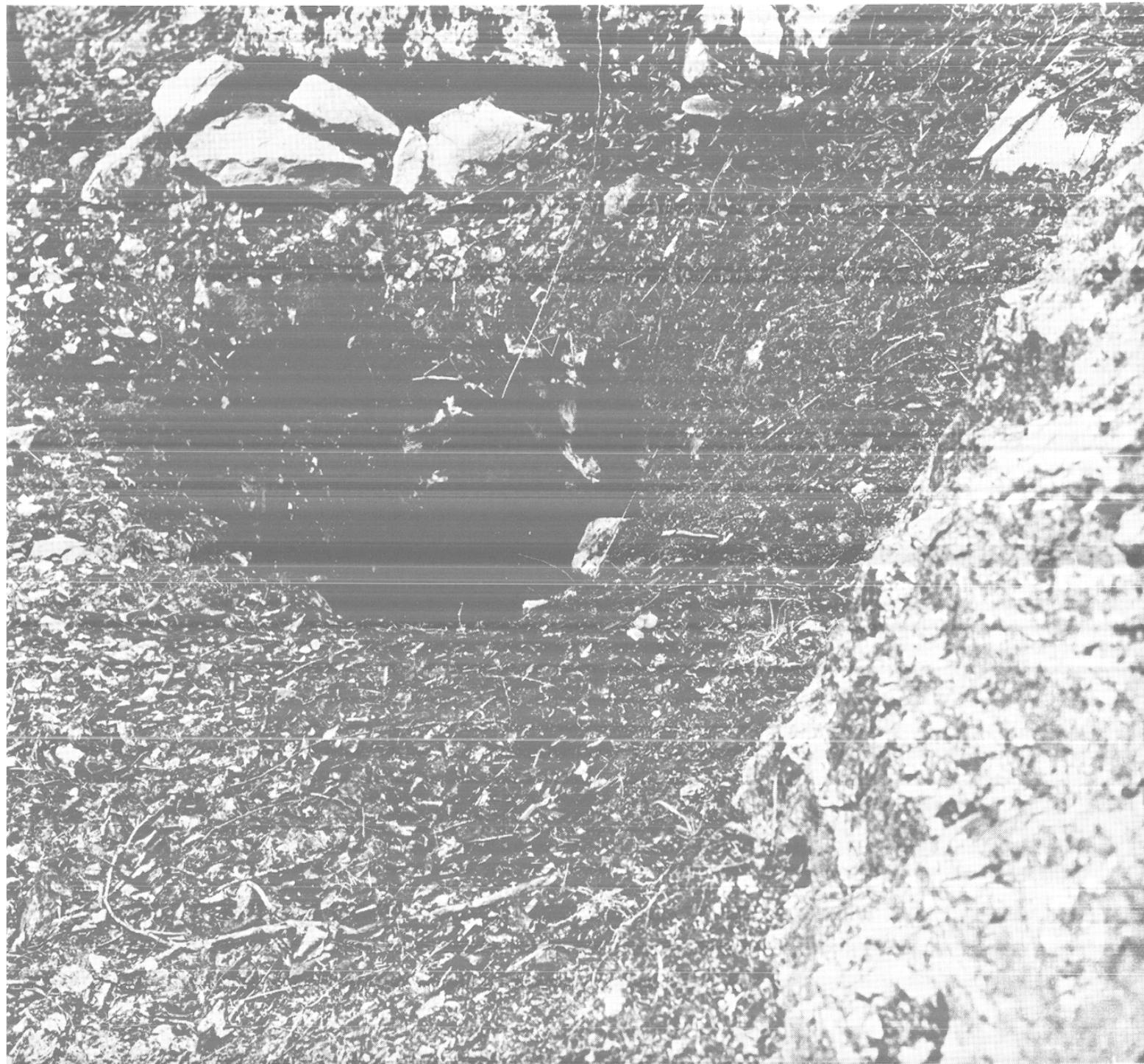
Brêt (n° 4)
Photo J.-P. COURTIN.



Témoin de bois et témoins de pierre...

Sixt (n° 10)
Photo C. ABRY.

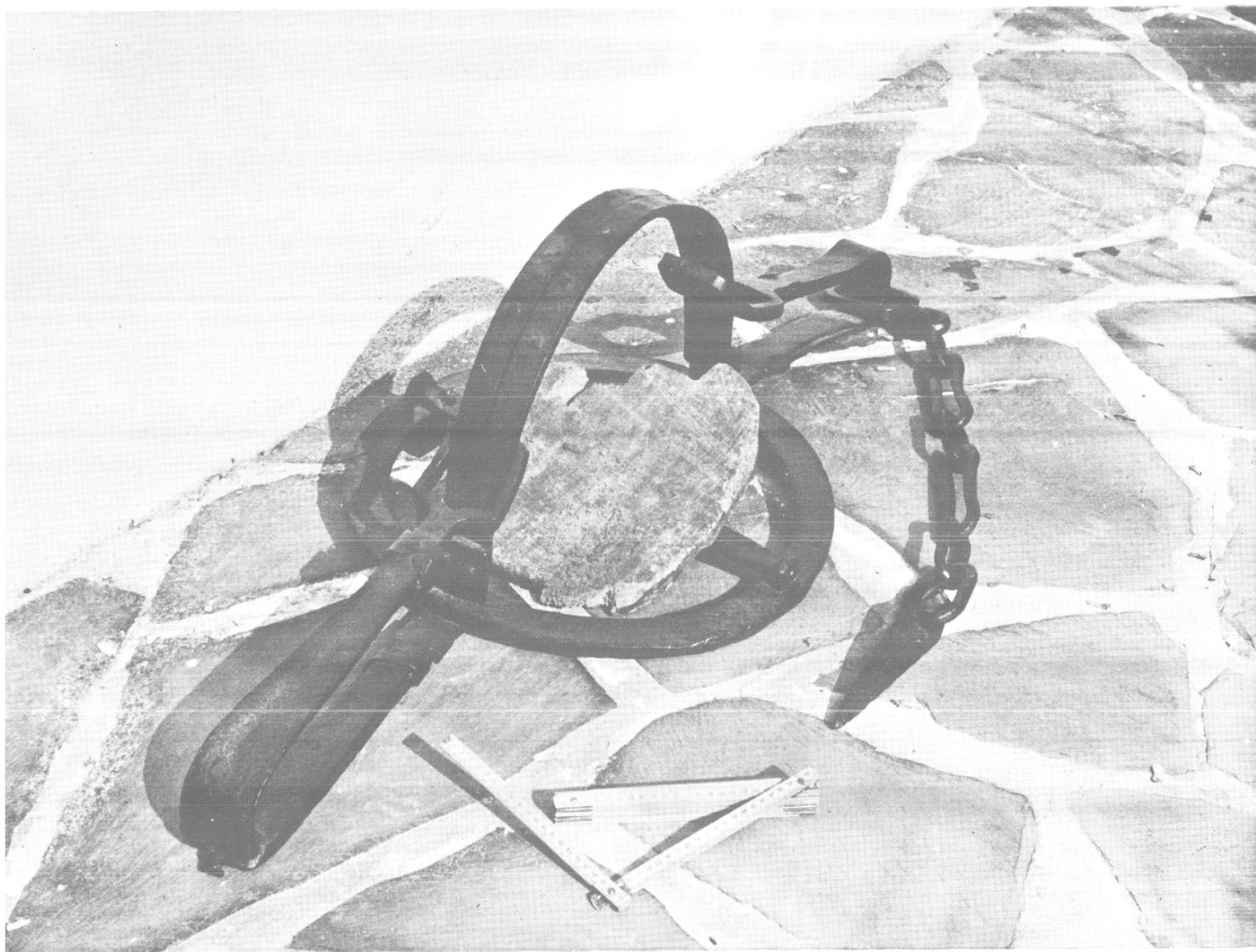




*Fosse du Raffour à Sixt (n° 10). Sous la falaise du Raffour, au ras du rocher, fosse à gueule circulaire surplombante (en partie dégagée).
Photo C. ABRY.*



*Fosse de Montengelier (n° 7), bâtie en dalles monumentales.
Photo D. CHEVALLIER.*



Ancien piège retrouvé dans les Bauges (propriété de M.G. Amigues). Plus connu dans son principe, mais plus rare que les fosses, quand il s'agit d'un piège à palette destiné à la capture du grand fauve.

Longueur 125 cm (entre extrémités des lames ressort, sans la chaîne), diamètre des mâchoires 50 cm, hauteur piège fermé 35 cm, poids 25 kg.

Photo J.-P. COURTIN.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie d'intérêt général ou régional

- ALPINUS, *La chasse alpestre en Dauphiné*, Grenoble, 1925, pp. 7-30.
- BUFFON, *Histoire naturelle des quadrupèdes*, 1825, vol. 13, pp. 479-501.
- CLAVE (M.), « Contribution à l'étude de l'habitat de l'ours dans le Vercors », *Bull. de la Soc. Nat. d'Acclimatation*, n° 3 et 4, 1938. (Extrait, 7 p.).
- COUTURIER (Dr M.A.J.), *L'ours brun*, Grenoble, 1954, notamment ch. X, p. 650.
- HAINARD (R.), *Mammifères sauvages d'Europe*, I, Neuchâtel, 1961, pp. 202-223.
- PLANTAIN (P.H.), « L'ours et l'homme aux temps préhistoriques », *Préhistoire*, n° 37, déc. 1981, pp. 7, 10, 48.

Bibliographie locale

Ouvrages et publications

- BAUD (F.), « Découverte d'un squelette d'ours actuel en Haute-Savoie », tiré à part, *Musées de Genève*, n° 156, juin 1975, pp. 5-9.
- DANTAND (M.M.), *Gardo, soit recueil d'histoires et légendes du pays de Thonon*, Thonon-les-Bains, Imprimerie Dubouloz, 1891, pp. 205-214.
- GIREL (R.), « La mort des derniers ours qui hantaient les forêts savoyardes », *Bull. de la Soc. d'Histoire Naturelle de Savoie*, n° 106, juin 1979, pp. 7-14.
- PITTARD (J.-J.), *Le Salève souterrain*, Tribune Editions, 1979, pp. 103-107.
- RUTIMEYER (L.), « Les ossements de la grotte de Veyrier (Salève) », *Revue Savoisienne*, 1915, p. 31.
- SERAND (F.), « Les derniers ours dans les montagnes de Doussard et de Faverges », *Revue savoisienne*, 1935, pp. 71-122.
- SERAND (F.), « Vieille histoire, vieux souvenirs du pays de Savoie : une battue à l'ours à Faverges en l'an XIII », *Revue savoisienne*, 1907, pp. 71-122.
- SPANHI (J.-C.) et RIGASSI (D.), « Les grottes d'Onnion par St-Jeoire-en-Faucigny », *Revue savoisienne*, 1951, pp. 127-185.
- « Le dernier ours de la vallée est tué par un courageux chasseur », *Les Contamines en confidence*, p. 55, Bibl. Mun. Annecy, F.L. 66736.
- « Statistiques sur les chasses aux fauves de la Haute-Savoie », *Revue savoisienne*, 1915, pp. 53-54.

Articles de presse anciens

- « La peau de l'ours », *Le Mont-Blanc*, 14 nov. 1869, p. 3.
- « L'ours ne se vend plus », *L'Industriel Savoisien*, 11 déc. 1869, p. 4.

- « Lettre d'un habitant de la vallée », *L'Industriel Savoisien*, 23 déc. 1893, p. 4.
- « Une belle bête », *Les Alpes*, 24 déc. 1893, p. 3.
- « Chasse à l'ours », *L'Industriel Savoisien*, 28 nov. 1903, p. 6.

Articles de presse récents

- GIREL (R.), « L'homme qui a tué l'avant-dernier ours des Alpes m'a raconté », *Nos chasses*, n° 259, avril 1981, pp. 9-10.
- PITTARD (J.-J.), « Nos ancêtres ont-ils vraiment chassé l'ours des cavernes ? », *Tribune de Genève*, 14 mai 1966.
- PITTARD (J.-J.), « Des ours se promènent-ils encore dans le Chablais ? », *Le Messager*, 27 sept. 1974, p. 7.
- PITTARD (J.-J.), « Le dernier ours du Salève », *Le Messager*, 4 oct. 1974, p. 7.
- PITTARD (J.-J.), « Quand les ours se promenaient dans la compagnie genevoise », *Tribune de Genève*, 30 août 1978, p. 16.
- PITTARD (J.-J.), « L'ours et le petit ramoneur », *Le Messager*, 7 sept. 1979.
- « La disparition du dernier ours et du dernier loup vivant aux Clefs et ailleurs... », *Le Dauphiné Libéré*, 29 et 30 janv. 1979, p. 10.
- « Le massacre des ours de Doussard », *L'Agace*, n° 24, déc. 1982, pp. 1-4.

Archives de Genève

- « Projet de trappe à ours du pasteur Molinié et manière de s'en servir », Archives de Genève, d'après J.-J. PITTARD, *Tribune de Genève*, 30 août 1978, p. 16.